



Déclaration Spécialisée

**Liminaire
9**

février

**Formation
2023**

Monsieur le président,

Nous ne pouvons débiter cette première réunion de la Formation spécialisée, sans une pensée émue pour notre collègue de la DDFIP du Pas de Calais lâchement assassiné dans l'exercice de ses missions ainsi que pour sa collègue vérificatrice.

La CGT Finances rappelle que, si rien ne justifiait les événements du lundi 21 novembre, la violence grandissante envers les fonctionnaires et au cas particulier des finances publiques se nourrit aussi de la portée des propos de responsables politiques, et en premier lieu de ceux en responsabilité. Tout ce qui atteint le consentement à l'impôt par des attaques continuelles, le fonctionnaire « bashing », l'assimilation d'un fonctionnaire à un coût social, et ce depuis des années, participent au dénigrement qui décomplexe et cautionne les actes de violence inadmissibles que les personnels de la DGFIP, mais pas qu'eux, subissent tous les jours. Nous ne sommes pas responsables de la violence des politiques économiques et sociales du gouvernement.

Cet acte d'une barbarie nous soumet à l'obligation de poursuivre et d'amplifier notre travail en matière de santé, sécurité et conditions de travail de l'ensemble des agentes et agents du ministère.

Ce dernier n'est plus assuré, depuis le 1er janvier au sein de cette formation spécifique. La disparition des CHS-CT et surtout la mise en place des CSA et FS nous posent encore, à ce jour, de nombreuses questions.

Depuis des années, notre ministère connaît des transformations de fond et de forme concernant nos missions et structures : restructurations incessantes, Nouveau Réseau de Proximité, fusions à tour de bras, fermetures de structures, création de méga-structures, dématérialisation à pas de charge... Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers, nos savoir-faire, notre service public de proximité. Peu à peu le sens de notre travail est interrogé et nos conditions de travail se dégradent.

Ces changements ne viennent pas de nulle part. Il s'agit des choix pris par les gouvernements successifs.

Sous prétexte d'exemplarité, les directions du ministère subissent depuis des années des coupes budgétaires injustifiables qui détériorent année après année les conditions de travail des personnels. Pire que cela l'administration n'utilise pas l'intégralité des crédits budgétaires alloués aux ressources

en personnel et va encore plus loin que le législateur. La conséquence directe est une augmentation de la charge de travail, un travail dans l'urgence, un accroissement du stress, une perte de repères et de sens au travail... Ces dégradations ont des conséquences sur la santé des personnels qui se traduisent par des arrêts de travail, un épuisement professionnel etc. De plus en plus d'agentes et d'agents ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être considérés, d'être débordés, de ne plus pouvoir faire face à leur charge de travail, de perdre leur motivation et leur intérêt dans leur travail. Comment faire un travail de qualité dans ces conditions ? Comment ne pas perdre le sens du travail ?

Avant le 1er janvier 2023, notre ministère décidait la politique en matière de Santé Sécurité et Condition de Travail (SSCT) qui se déclinait au sein de chaque direction comme la notre. Cette politique emblématique de notre ministère, s'articulait autour d'un réseau d'acteurs de la prévention propre, d'un budget de 15 millions d'euros discuté au niveau de chaque CHSCT départemental et d'une note d'orientation annuelle qui définissait les enjeux, les axes de sensibilisation et des actions en matière de prévention, d'amélioration des conditions de travail.

Nous nous félicitons que ce dernier soit reconduit dans les formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social d'Administration. Mais habituellement la note d'orientation annuelle faisait l'objet d'échanges entre le secrétariat et les fédérations. Cette fois l'exercice n'aura duré qu'un après midi de 3 heures avec l'émergence de désaccords de fond.

Concernant le Budget 2023, il s'inscrit dans la poursuite de l'ensemble de la politique en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Cependant il est très en deçà de ce qui est nécessaire. Pour la CGT Finances publiques du Finistère le maintien et le renforcement de cette politique est nécessaire pour l'amélioration du quotidien de l'ensemble des agentes et agents.

Concernant la mise en place des CSAL et FS, malgré l'absence de règlement intérieur type, ils peuvent se tenir. Même si le fonctionnement est à l'ordre du jour, la CGT regrette que cela n'ait pas été anticipé.

La santé, la sécurité et les conditions de travail des agents valent mieux que ça !

Nous ne pourrions terminer cette liminaire sans parler de la réforme des retraites, Passer la retraite à 64 ans c'est faire des économies sur le dos des salariés alors que d'autres solutions existent pour améliorer le système de retraites. Mais en aucun cas le système n'est en danger... C'est bien la santé, la sécurité et les conditions de travail qui sont en danger avec cette réforme !

La retraite à 64 ans c'est non !